

# LES MANUSCRITS ANCIENS DES FONDS OCCIDENTAUX DU DEPARTEMENT DES MANUSCRITS

**P**AR "manuscris anciens", nous entendons ceux qui furent copiés jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, avant que le livre imprimé ne supplante définitivement le manuscrit dans le rôle de diffusion de la culture. Répartis selon la langue, ces manuscrits constituent la majeure partie des fonds grecs (environ 5 000 volumes au total) et latins (environ 21 500) et une bonne part des fonds français (environ 55 000). Ils sont également bien représentés dans le fonds italien (2 360 volumes) et espagnol (632) et, à des degrés divers, dans les petits fonds allemand, anglais, néerlandais, portugais, scandinave.

Si le département des Manuscrits occupe aujourd'hui le premier rang dans le monde pour ses collections grecque et française et l'un des premiers pour sa collection latine, il le doit à une politique constante d'acquisitions, poursuivie pendant près de cinq siècles, avec une remarquable persévérance et grâce aux

moyens les plus divers : achats, dons, prospections dans les pays étrangers, mais aussi prises de guerre et confiscations.

## HISTORIQUE

Le goût des souverains français pour les livres s'est manifesté dès une haute époque. animateur et organisateur de la renaissance à laquelle son nom est resté attaché, Charlemagne avait rassemblé des livres en son palais d'Aix-la-Chapelle. Evangéliques, bibles, psautiers, sacramentaires, somptueusement enluminés pour lui et ses successeurs. Louis le Débonnaire, Lothaire, Charles le Chauve, attestent la maîtrise et la diversité des écoles carolingiennes. La dynastie capétienne compta elle aussi nombre de princes et princesses bibliophiles : la reine Ingeburge

de Danemark, dont le psautier est conservé à Chantilly, saint Louis qui, au retour de la 7<sup>e</sup> Croisade, fit copier les textes sacrés et les ouvrages des pères de l'Église pour constituer une bibliothèque à la Sainte-Chapelle, Philippe le Bel, la reine Jeanne d'Evreux pour qui Jean Pucelle enlumina un livre d'Heures. Mais aucun de ces princes ne songea, semble-t-il à assurer la survie de ses collections. De par la volonté de leurs possesseurs, les livres de Charlemagne furent vendus au bénéfice des pauvres et ceux de saint Louis furent partagés entre divers établissements religieux. C'est d'ailleurs dans les abbayes, gardiennes du savoir, puis dans les collèges universitaires que se constituèrent les premières bibliothèques : 570 articles dans l'inventaire de Cluny du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, 1090 dans le catalogue de la Sorbonne, rédigé en 1290. Quant aux manuscrits possédés par les souverains, ils se dispersaient ou se rassemblaient au gré des héritages, des partages, des alliances ou selon les aléas de la conjoncture politique.

Le premier, Charles V conçut la Librairie royale comme une véritable institution transmissible à son successeur. Tout en gardant en son château de Vincennes ses manuscrits les plus précieux, il installa dans la tour du Louvre dite "de la Fauconnerie", en 1367, une véritable bibliothèque d'étude dont il confia l'administration à son valet de chambre Gilles Malet. Au fonds ancien, reçu par héritage, aux dons offerts par les proches, vinrent s'ajouter les acquisitions et surtout les commandes royales, ouvrages destinés à justifier la politique du souverain ou à lui fournir des modèles propres à l'aider dans le gouvernement des hommes. Le récolement des livres de la tour du Louvre opéré en 1380 par Jean Blanchet sur l'inventaire rédigé en 1373 par Gilles Malet fait état de 917 volumes.

Tels auraient dû être les débuts de la bibliothèque royale. Les tragiques événements dont le royaume de France allait être le théâtre en décidèrent autrement. Déjà privée de quelques belles pièces, sous le règne de Charles VI, par les oncles du Roi, la Librairie royale, vendue en 1424 au duc de Bedford, régent du royaume, devait être dispersée en Angleterre, à la mort de celui-ci, en 1435. Parmi les livres ayant appartenu à Charles V, une centaine ont pu être identifiés à ce jour dont une soixantaine, entrés à diverses époques, sont aujourd'hui conservés dans les collections de la Bibliothèque nationale.

Les pertes que nos revers nous avaient fait subir allaient être compensées en partie, à la fin du siècle, par le succès des expéditions militaires au-delà des Alpes qui mirent les Français en contact avec la brillante civilisation des cours italiennes. De sa brève équipée à Naples (1494-1495), Charles VIII rapporta en son château d'Amboise une partie de la bibliothèque des rois aragonais (400 manuscrits environ, dont une quarantaine de grecs, 260 latins, 70 italiens, espagnols et français). Quelques années plus tard (1499-1500), Louis XII, occupant le Milanais, fit son choix dans les riches collections des Visconti et des Sforza (environ 350 manuscrits, dont quelques-uns avaient appartenu à Pétrarque.). Héritier lui-même des belles collections constituées par son grand-père Louis d'Orléans, frère de Charles V et par son père, le poète Charles d'Orléans, acquéreur, à une date indéterminée des manuscrits du célèbre bibliophile Louis de Bruges, seigneur de la Gruhuysse qui avait acheté, entre autres, quelques-uns des livres de Charles V, Louis XII recueillit également, avec la succession de Charles VIII, les volumes venus de Naples et regroupa tous ces fonds divers en son château de Blois.

Ainsi fut constitué le noyau initial de la librairie royale, institution désormais inaliénable, distincte de la bibliothèque privée du souverain. L'inventaire de la librairie de Blois dressé au début du règne de François 1<sup>er</sup>, en 1518 par Guillaume Petit mentionne 1 626 volumes, dont une centaine de livres imprimés, provenant pour une bonne part de la bibliothèque napolitaine.

Avec la montée sur le trône de François 1<sup>er</sup>, les collections royales s'enrichirent des manuscrits hérités de ses ancêtres, les comtes d'Angoulême, et de ceux qu'il confisqua au connétable de Bourbon en 1523. Mais le roi s'intéressa surtout aux manuscrits grecs qu'il rassembla dans son château de Fontainebleau. Avec le concours de Jean Lascaris et de Guillaume Budé, nommé maître de la Librairie en 1522, il organisa la recherche systématique des manuscrits grecs par l'envoi de missions en Italie, en Grèce, en Orient. Instructions et subsides furent donnés aux ambassadeurs à Rome et à Venise pour faire copier des manuscrits et acheter des bibliothèques de particuliers comme celles d'Antoine Eparque et

de Jean-François d'Asola, beau-frère d'Alde Manuce. Le transfert de la librairie de Blois à Fontainebleau en 1544 réunit les deux parties de la Bibliothèque royale.

François 1<sup>er</sup> et, avec plus de luxe encore, Henri II, veillèrent à l'embellissement des volumes en les faisant revêtir de précieuses reliures à leurs armes. Cette tradition fut maintenue par François II et Charles IX.

À la fin du règne de Charles IX, la Bibliothèque royale fut transférée à Paris où elle eut à subir quelques dommages de la part des Ligueurs.

Nommé maître de la Librairie par Henri IV, le président Jacques-Auguste de Thou imprima un style nouveau à la politique d'acquisitions. Un arrêt du Parlement en 1595 décida du transfert à la Bibliothèque royale de la deuxième Bible de Charles le Chauve et du Térance (latin 7 899), conservés à l'abbaye de Saint-Denis. Mais surtout il réussit au terme de cinq années de patients efforts à faire entrer dans la Bibliothèque royale la collection de Catherine de Médicis, collection dont l'origine remontait au cardinal Ridolfi, neveu de Léon X : 800 volumes dont 600 grecs, certains particulièrement prestigieux tels le codex A de Platon et le Grégoire de Nazianze illustré (grec 510).

Le règne de Louis XIII est marqué par l'acquisition en 1622 de la collection de Philippe Hurault, comte de Cheverny, formée de 400 volumes, dont 150 manuscrits grecs achetés par Jean Hurault de Boistailly (+ 1572), ambassadeur à Constantinople.

Le développement des collections royales allait s'accélérer sous le long règne du Roi-Soleil. En 1656, Jacques Dupuy, garde de la Librairie, légua au Roi la collection commencée par son père, Claude Dupuy, et continuée par lui et ses frères. Elle comprenait nombre de manuscrits précieux par leur ancienneté, tels le codex de la 3<sup>e</sup> décade de Tite-Live en onciale du V<sup>e</sup> siècle (latin 5730), et les Épîtres des saint Paul en grec et latin (grec 107). En 1662, Hippolyte, comte de Béthune, offrit au Roi la collection formée par son père Philippe, qui comportait, à côté de documents précieux pour l'histoire de France des manuscrits anciens et parmi eux une belle vie de saint Denis (français 2090-2092). En même temps Colbert, en sa qualité de surintendant des bâtiments du Roi avait pris en main l'administration de la bibliothèque et appliquait ses talents d'organisateur à l'enrichissement des fonds royaux tout en rassemblant pour lui-même une bibliothèque considérable. Son action s'exerça dans un quadruple domaine : développement des achats (manuscrits des collections de Raphaël Trichet du Fresne, ancien bibliothécaire de Christine de Suède, en 1662, du médecin Jacques Mentel en 1670, des Carmes de la place Maubert et d'Alexandre Pétau en 1672 ; installation de la Bibliothèque royale, rue Vivienne, dans des maisons qui lui appartenaient en 1666 ; entrée, par voie d'échange, de la collection de manuscrits de Mazarin, léguée par celui-ci en 1661, avec le reste de sa bibliothèque, au collège des Quatre-Nations, (1 600 volumes grecs, latins, italiens, espagnols, anciens et modernes, rassemblés par Gabriel Naudé au cours de voyages en Hollande, en Allemagne, en Italie) ; enfin organisation de la prospection dans les pays étrangers, Italie et Proche-Orient particulièrement, par l'envoi de missions et par des instructions données aux ambassadeurs, politique dont bibliothèques royale et colbertine se partagèrent les fruits.

En effet le zèle déployé par Colbert au service du Roi ne lui faisait pas négliger ses propres intérêts. Il acquit pour lui les manuscrits de Balledens et en 1675 les manuscrits anciens du président de Thou, dont la plupart avaient appartenu aux érudits Pierre Pithou et Nicolas Le Fèvre. Les instructions données aux intendants leur prescrivirent de visiter les abbayes et églises cathédrales pour inciter, par la persuasion, moines et chanoines à se défaire de leurs manuscrits. Nombre d'abbayes répondirent à cet appel : Moissac, La Noe, Mortemer, Fontenay, Savigny. En 1680, le collège de Foix qui avait recueilli, avec les manuscrits du Cardinal Pierre de Foix, de nombreux volumes provenant de la librairie pontificale d'Avignon, céda à Colbert 300 manuscrits. De nombreux dons vinrent accroître les fonds colbertins, entre autres ceux du chapitre de Metz (15 manuscrits, dont la première Bible et le Psautier de Charles le Chauve), de Mareste d'Alge, de la duchesse de Vivonne, fille et héritière d'Henri II de Mesmes (229 manuscrits latins et français et 242 manuscrits grecs).

Forte d'environ 6 000 volumes dont 870 manuscrits grecs, la collection des manuscrits de Colbert devait en 1732 être offerte à Louis XV par son petit-fils, le comte de Seignelay, qui reçut en

compensation 300 000 livres.

La fin du règne de Louis XIV fut marquée par de nouvelles acquisitions ; en 1700, legs des manuscrits de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims ; beaucoup d'entre eux provenaient de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse ; en 1706, achat des manuscrits de la famille Bigot ; en 1711, don du cabinet de Gaignières, contenant de précieux volumes, comme la Vie de Saint Louis par Guillaume Revel.

Au début du règne de Louis XV, sous l'administration éclairée de Jean-Paul Bignon, maître de la Librairie en 1719, les fonds manuscrits s'accrurent dans des proportions plus considérables encore, en raison surtout de l'entrée des manuscrits de Colbert en 1732, et de l'achat de nombreuses collections : Philibert de la Mare et Etienne Baluze en 1719, Saint-Martial de Limoges en 1730, de Mesmes en 1731, Châtre de Cangé en 1733, Targny en 1737. En 1733, Antoine Lancelot offrit au Roi, en même temps que ses portefeuilles relatifs à l'histoire de France, 206 manuscrits anciens.

Bignon poursuivit également la politique d'achats à l'étranger : la mission en Turquie et en Grèce des abbés Sevin et Fourmont procura 125 manuscrits grecs. Ce fut lui aussi qui décida de l'impression des catalogues de manuscrits orientaux, grecs et latins parus de 1739 à 1744.

En 1743, Armand-Jérôme Bignon succéda à son oncle comme maître de la Librairie. A la suite de la prise de Bruxelles par les armées françaises en 1746 furent rapportés des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne dont les origines remontaient à Jean le Bon, frère de Charles V. La plupart durent être restitués en 1769 mais quelques-uns demeurèrent dans les collections royales, comme la Vie de Saint Louis par Joinville qui avait appartenu à Charles V (français 13 568). Les chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges offrirent au Roi en 1792, 20 manuscrits provenant d'une donation de Jean de Berry, les chanoines de Notre-Dame de Paris, en 1756, 301 manuscrits. A la suite de l'expulsion des Jésuites en 1763 entrèrent en 1765 les manuscrits

de P. D. Huet, évêque d'Avranches et ceux du collège de Clermont. Le dernier acte de l'administration de Bignon fut l'acquisition de 255 volumes manuscrits à la vente du duc de La Vallière en 1784.

A l'époque révolutionnaire, la sécularisation des établissements religieux dont les biens furent déclarés propriété nationale et la confiscation des biens des émigrés provoquèrent un accroissement considérable des collections. En 1795-1796, la Bibliothèque recueillit les manuscrits des grands établissements parisiens : abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor et Sorbonne.

De la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés dont l'origine remontait au moins au x<sup>e</sup> siècle, vinrent 2 728 manuscrits latins et 4 500 français, anciens et modernes. Certains manuscrits d'une haute époque, provenaient de l'ancienne abbaye de Corbie. L'abbaye avait reçu en legs de Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz la collection de manuscrits formée par son grand-père, le chancelier Séguier. Les 400 manuscrits grecs de cette

collection forment une des séries du fonds grecs.

L'abbaye de Saint-Victor fournit 1 265 manuscrits, notamment des textes des fameux maîtres de l'école Victorine, Hugues et Richard, et de nombreux manuscrits de Gerson.

Parmi les 2 000 volumes reçus de la Sorbonne figurait un fonds ancien de manuscrits possédés par le collège à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, et accru par des dons et des legs. En 1660, la bibliothèque de la Sorbonne s'était enrichie de la collection du cardinal de Richelieu qui comptait beaucoup de manuscrits latins achetés en Italie, en Allemagne et des manuscrits français, grecs, italiens, espagnols.

Outre ces grandes collections, la Bibliothèque reçut quelques épaves des bibliothèques des petites communautés religieuses et des manuscrits envoyés par les dépôts des provinces, notamment des cartulaires.

Les manuscrits envoyés de Belgique, de Hollande, d'Italie par

les commissaires de la République qui accompagnaient les armées révolutionnaires furent pour la plupart restitués en 1815.

En 1802, plusieurs manuscrits carolingiens dont le fameux Sacramentaire de Drogon furent envoyés de Metz à la Bibliothèque nationale.

L'ère des grandes acquisitions était désormais à peu près terminée. Pourtant durant tout le xix<sup>e</sup> siècle, et au début du xx<sup>e</sup> siècle, entrèrent encore des séries assez importantes de manuscrits anciens : une notable partie des 130 manuscrits acquis à la vente de l'abbé Campion de Tersan en 1819, dont plusieurs volumes de l'abbaye de Rebdorff ; des chartes et manuscrits provenant de l'abbaye de Cluny acquis de 1829 à 1881, effort de récupération couronné par le transfert à la Bibliothèque nationale en 1881 de tout ce que la ville de Cluny avait conservé de la bibliothèque de l'abbaye ; de 1842 à 1898, 200 manuscrits grecs achetés en Orient par Minoïde Mynas ; en 1888 et 1901, manuscrits des collections Libri et Barrois conservés à Ashburnham Place, et qui avaient été volés à la Bibliothèque nationale ou dans des bibliothèques de province ; entra ainsi le Pentateuque (nouv. acq. lat. 2 334) qui avait été volé par Libri à Tours en 1842 ; en 1897, 69 manuscrits grecs et quelques manuscrits latins et espagnols rapportés par l'helléniste Emmanuel Miller de ses voyages en Espagne et au mont Athos ; en 1903, 1904, 1908, 114 manuscrits puis 300 cartulaires acquis aux ventes de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham.

Si les manuscrits modernes prennent désormais une place de

plus en plus importante dans les acquisitions, l'ère des enrichissements n'est pas close pour les fonds anciens. Avec la collection léguée en 1949 par le baron Henri de Rothschild entrèrent plusieurs manuscrits précieux tels le Bréviaire de Martin d'Aragon, joyau de l'art catalan, le chansonnier cordiforme et des Heures peintes par le maître de Jouvenel des Ursins. La donation du comte Guy du Boisrouvray en 1963 enrichit le Département d'un prestigieux ensemble de 30 manuscrits à peinture du xii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, dont le Psautier d'Hildesheim, le Psautier d'Amiens, les Heures de Saint-Maur, les Heures de la famille d'Orléans. C'est encore à la générosité des donateurs que l'on doit les Très Belles Heures de Notre-Dame, peintes pour Jean de Berry, les Heures dites d'Anne d'Autriche et tant d'autres encore. Par ailleurs, une politique d'acquisitions judicieuse oriente ses choix en cherchant à compléter les séries représentées dans les collections de la Bibliothèque. Elle n'y parviendrait pas sans de généreux concours et des crédits exceptionnels. Ainsi ont pu être acquis, entre autres, le Chansonnier de la Clayette, document de toute première importance pour l'histoire littéraire du xiiii<sup>e</sup> siècle, (1952), l'Histoire de la Destruction de Troie la Grant, enluminé par Jean et François Colombe pour Aimar de Poitiers qui avait disparu de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à la Révolution (1972), les Heures de Jeanne de Navarre, fille de Louis X le Hutin (1972), le Livre de prières de Philippe le Bon (1972) et récemment le beau Missel d'Aix, enluminé par le peintre Enguerrand Quarton (1978), un Recueil du x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Cluny et considéré comme perdu depuis l'époque révolutionnaire (1980).